le revenu que ces 400 familles lui rapportent, si tous devenaient métayers, et l'état perd les dîmes qu'il prendrait de 800 métayers. Double augmentation pour les revenus de l'état et pour ceux des propriétaires de la Thessalie, par cette avance de bœufs! Pour rirer complétement dans l'application de cette mesure, c'est le propriétaire qui doit avancer la somme nécessaire au travailleur pour se procurer le bœuf dont il a besoin. Le propriétaire qui a besoin de bras pour faire valoir son domaine, a sous la main une foule de moyens administratifs pour doubler et tripler ses revenus. L'accroissement des revenus par l'augmentation du nombre des travailleurs dépend non seulement de la somme de capital à avancer dans l'achat des bœufs, mais surtout des moyens de réaliser cet achat et des précautions à employer pour l'amortissement du capital, sans quoi même cette mesure, bonne en elle-même, pourrait devenir désavantageuse du propriétaire autant que du travailleur, comme on l'a déjà vu dans ce pays.

J. JONESCO.

Dans notre précédente feuille, nous avons parlé, d'après des lettres arrivées de Trieste à Constantinople, mais sans garantir la véracité de leur contenu, d'un complot qui aurait été découvert à Turin, et qui aurait eu pour but de faire abdiquer le roi Emmanuel. Nous avons fait observer que cette nouvelle méritait confirmation, et par les journaux qui nous sont arrivés avant-hier d'Italie par le bateau à vapeur français, nous voyons que nous avons sagement agi en n'ajoutant pas foi à ce bruit de complot. Nous devons ajouter cependant que cette nouvelle avait circulé même à Turin. Voici ce que nous lisons dans le journal la *Croce di Savoia* :

« Nous ne pouvons passer sous silence deux faits qui forment le sujet de toutes les conversations, inspirent des craintes aux uns et des espérances aux autres. Le premier serait une mission partie d'ici pour Dresde, au nom d'un parti qui aurait assuré aux représentants des puissances du Nord que le Piémont repousse sa Constitution, qui n'est que politiche parmi nous, arrachée à la faiblesse de Charles-Albert; que le moindre appui des puissances suffirait à la faire tomber et à nous faire rentrer dans les béatitudes de l'absolutisme. Le terme moyen qui serait suggéré aux cours du Nord serait de contraindre Victor Emmanuel à *abdiquer spontanément*. Une autre nouvelle s'accrédite aujourd'hui. Une note de quelques puissances aurait été reçue par notre gouvernement, auquel on demande : 1° de chasser du territoire sarde les émigrés; 2° la suppression de la liberté de la presse; 3° la suppression du drapeau tricolore; 4° une prompte et complète réconciliation avec la cour de Rome. Le gouvernement a répondu à ces demandes comme il convenait. »

La *Gazette officielle* du Piémont, ayant répondu à la *Croce di Savoia*, avait démenti ces bruits; mais d'après une autre feuille de Turin, le *Risorgimento*, il paraît que ce démenti n'avait point semblé suffisant pour tranquilliser l'opinion publique; voici ce que nous y lisons :

« Au commencement de la séance d'hier (27 février), M. Balbo a prié le gouvernement de s'expliquer devant la chambre plus explicitement encore que ne l'avait fait la *Gazette officielle* sur les bruits de conspirations et de dangers qui menaçaient les libertés subalpines.

« M. Cavour, ministre du commerce, lui a répondu que le gouvernement avait cru suffisant de faire démentir dans les feuilles officielles quelques uns des bruits qui s'étaient répandus.

« Quant à ceux, a-t-il ajouté, auxquels on n'a pas fait allusion, on ne les a pas crus dignes de s'en occuper. Il n'existait de prétentions auprès, et le ministère a pensé qu'elles étaient trop peu sérieuses pour devoir être défendues autrement que par le silence. Déjà un exemple identique a eu lieu, déjà un autre personnage plus illustre encore avait été publiquement outragé. Le ministère d'alors n'a pas cru devoir démentir des calomnies dont les seules traces aujourd'hui sont les échos de ces cris qui y ont ajouté foi. Ainsi le ministère d'aujourd'hui n'a pas cru devoir engager une polémique sur des bruits sans valeur. Le ministère a dit qu'il n'y croyait pas, il le répète, et il pense que, plus encore que ses paroles, l'avenir et les faits les démentiront clairement. »

Aujourd'hui, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidence du Grand-Vézir.

NOUVELLES DIVERSES.

Vendredi dernier, S. M. I. le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée de Tep-Hane, pour assister à la prière de midi.

— Nous avons le regret d'annoncer que le capitaine Pacha garde ses appartemens depuis quelques jours, par suite d'une indisposition qui, fort heureusement, ne présente aucun caractère de gravité. L'état de santé de ce haut fonctionnaire s'est déjà amélioré, et tout indique qu'il ne tardera pas à reprendre ses importantes fonctions.

— Mercredi dernier, M. le baron Tecco s'est rendu au palais Impérial de Téhérgan pour remettre à S. M. I. le Sultan une lettre autographe de son souverain qui lui témoigne sa satisfaction pour la manière dont M. Musurus, envoyé extraordinaire à Turin, a rempli sa mission. Le ministre des affaires étrangères, l'introducteur des ambassadeurs et le premier drogman du divan impérial ont assisté à cette audience.

— Après cette audience, Emin éfendi, premier drogman du divan, qui, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, se trouve à Constantinople depuis quelque temps, de retour de sa mission en Syrie, a été admis à l'honneur de présenter ses respectueux hommages à S. M. I. le Sultan, qui lui a fait le plus bienveillant accueil, et a daigné lui témoigner ses regrets pour la maladie grave dont ce fonctionnaire fut atteint il y a quelque temps, et sa haute satisfaction pour le zèle qu'il a mis à remplir les devoirs de sa mission.

— M. Musurus, qui s'était rendu de Vienne à Turin pour y remplir une mission extraordinaire, est arrivé à Constantinople, samedi dernier, à bord du bateau à vapeur français, accompagné de son frère, qui remplissait près de lui les fonctions de secrétaire d'ambassade. M. Musurus a reçu du roi Emmanuel une tabatière enrichie de brillans et portant le portrait de S. M. I. et le Grand-Cordon de l'Ordre de Saint-Maur ce-et-Lazare, et son frère celle de commandeur du même ordre. M. Musurus a également reçu le Grand-Cordon de cet ordre pour son beau-père le Prince Vogoridès. Le lendemain de son arrivée à Constantinople, M. Musurus a fait une visite aux ministres de la Sublime Porte.

— Aujourd'hui, M. de Souza, ministre d'Espagne, s'est rendu à la Porte, et a eu une conférence avec Ali pacha.

— On lit dans le *Journal des Débats* du 2 de ce mois :

« L'ambassadeur de Turquie, le prince Kallimachi, a donné hier un bal des plus brillans de la saison. L'élite de la société parisienne, tout le corps diplomatique, le maréchal Narvaez, et un grand nombre d'étrangers de distinction, qui se trouvent en ce moment à Paris, assistaient à cette splendide fête. On y voyait tous les ministres de la République, un grand nombre de représentans : MM. Thiers, Berryer, de Montalembert, Odilon Barrot, Charles Dupin, de Mérode, Mouline, Bouchez, de la Moselle, de la Rochefoucauld; plusieurs généraux, des officiers de toutes armes, des membres de l'institut, des artistes, des gens de lettres, etc.

« La princesse Kallimachi a fait les honneurs de ses magnifiques salons avec la grâce et l'amabilité qui l'ont depuis conquis un rang si distingué dans le monde parisien. »

— On lit également dans un précédent numéro de cette feuille :

« M. Delaporte, consul de France au Caire, a adressé au ministre des affaires étrangères la lettre suivante, qui a trait à la découverte d'une mine de soufre dans la Haute-Egypte :

« J'ai été informé, il y a quelques mois que l'existence d'une mine de soufre existait dans le nait d'être reconnus dans la Haute-Egypte, entre la ville de Kenoh et la mer Rouge, à l'endroit appelé Baher-el-Sefingue, et que la concession de cette mine avait été faite par l'administration à un Sicilien qui la découvrit en était due. Mais comme, à cette époque, on manquait de renseignements précis sur la richesse de cette mine et sur la qualité des produits, j'ai dû attendre que des faits incontestables m'eussent permis de fixer mon jugement à cet égard.

« Depuis, le concessionnaire s'était mis à l'œuvre, des résultats satisfaisans, si nous jugeons par ceux déjà obtenus, que l'administration songe aujourd'hui à retirer à ce Sicilien le privilége qu'elle lui avait d'abord accordé et à faire exploiter la mine pour son propre compte.

« Il est donc probable que l'administration ne tardera pas à exploiter par elle même et sur une grande échelle, cette nouvelle branche d'industrie, et qu'elle sera prochainement en mesure de livrer au commerce des quantités considérables de soufre; peut-être même pourra-t-elle le donner à un prix inférieur à celui des importations siciliennes, par suite de l'incroyable bonificité des salaires d'ouvriers dans ce pays.

« J'ai l'honneur de vous adresser par ce courrier, monsieur le ministre, un échantillon du soufre, tel brut que fut, résultant des premiers travaux entrepris par le sieur Tertanova, et qui ne se trouvera pas à plus de 2 fr. le quintal rendu sur le bord de la mer Rouge, à Baher-el-Sefingue.

« J'aime à croire, monsieur le ministre, que l'exploitation de cette soufrière pourra fournir une nouvelle branche à la navigation et au commerce français. C'est dans cette espérance que je me suis rejoui d'avoir à vous en informer. »

— Ces jours derniers, Kiani pacha, qui est au service du gouvernement général d'Egypte, a été admis à l'honneur de présenter ses hommages à S. M. I. le Sultan, qui lui a fait un accueil des plus bienveillans.

— M. Félix Pigeory, qui a voyagé, il y a quelques mois, en Valachie, raconte ses impressions de voyage dans une série de lettres qu'il a adressées à M. P. de Bretonne, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, et qui est publiée dans la *Revue des Beaux arts*. Nous citons le passage suivant de la troisième de ces lettres, qui est relatif au commissaire de la S. Porte :

« Entre toutes les visites que j'ai faites à Bucharest, l'une des plus intéressantes assurément a été ma présentation à Ahmet éfendi, commissaire impérial, qui donnerait des leçons d'élégance à plus d'un homme policé. Peut-être aussi nos préventions en ce qui touche l'islamisme nous entraînent-elles un peu loin. Nos raffinés de Paris se font des Turcs en général une idée assez inexacte; pour eux, un Turc est un individu qui ne mange pas, qui ne se promène pas, qui ne s'habille pas comme tout le monde; son type invariable est le mercanti de salade.

« Eh bien, rien de moins conforme à un semblable portrait que la personne d'Ahmet-éfendi; nos moqueurs parisiens seraient fort embarrassés de dire un mot de son idiome; il parle leur langue, lui, ce mahométan, aussi bien et même mieux qu'eux peut-être.

« Un livre d'une Française, devenue, ou peu s'en faut, hospodaresse, *la Valachie moderne*, par Mme la princesse Ghika, renferme de curieux détails et des silhouettes très-ressemblantes des principaux personnages qui ont joué un rôle dans les derniers événements dont les provinces danubiennes sont le théâtre; Ahmet éfendi n'est pas oublié dans cette série d'études politiques et philosophiques. Je ne recommencerai pas après Mme la princesse Ghika, l'appréciation des mérites et l'éloge des qualités qui distinguent ce haut fonctionnaire turc. Je dirai seulement que Ahmet éfendi, comme tous les vrais croyants, comme tous les zélés serviteurs de Mahomet, aime passionnément sa patrie, mais il l'aime avec intelligence, faisant la part du bon et du mauvais, reconnaissant les travers et les abus là où il existe et comptant sur l'avenir pour les corriger.

« Au milieu de son brillant état-major, l'envoyé du Sultan, aussi à l'aise dans son salon de Bucharest qu'il eût pu l'être dans son kiosque du Bosphore, soutenait seul la conversation en français, et cela avec une grâce, une facilité et une recherche de mots bien faites assurément pour nous surprendre et nous charmer. Pendant ce temps, son Albanais allait de l'un à l'autre, offrant le chibouk et le café. Politesse superflue, pour moi du moins; car à quoi bon le chibouk? je ne fume pas. A quoi bon le café que j'aime, mais à la condition qu'il soit limpide comme celui de Torino, et non saturé de marc comme le breuvage en honneur chez les Orientaux. Quant à lui, Ahmet éfendi, il répondait à nos questions, donnait à chacun les renseignements et les détails sollicités avec une aisance bien naturelle, avec une politesse de bon aloi de l'Occident; il ne tarissait pas sur la louange de son cher pays et particulièrement de Constantinople, qui est, à l'entendre, par ses monuments et ses richesses, la plus magnifique des cités, et par sa situation topographique, la reine du monde.

« Oui, nous disait il avec enthousiasme, « Constantinople n'a pas sa pareille. Vantez « tant qu'il vous plaira vos mers et vos fleu- « ves, vos paysages et vos sites, vos ports, « vos arsenaux, vos villes, rien n'est compa- « rable à Constantinople. »

« Puis, il ajoutait, alors au-devant de l'incrédulité qui peut-être se traduisait par un sourire au bord de nos lèvres :

« Je sais bien qu'on a été si prodigue « d'hyperboles pour Constantinople, que le « premier sentiment qu'elle inspire au voya- « geur se confondant avec l'étonnement de surprise pour « le moins que de désillusion. Mais méfiez- « vous de ce premier mouvement; tâchez de « dépouiller le vieil homme; ne contemplez « pas cette ville si peu semblable aux villes, « avec les yeux de l'Occident, et peut-être la « lumière se fera-t-elle à la fois dans votre « conscience et sous votre regards.

« L'un de nous allait hasarder une observation :

« Ce que j'avance est tellement exact, « dit alors Ahmet-éfendi, que je connais des « Français, des Anglais, des Allemands, qui « après dire exprès pour visiter Paris et mal- « gré eux à Constantinople, ont bientôt recon- « nu que ce séjour était moins antipathique « à leurs goûts qu'ils ne l'avaient imaginé d'a- « bord. L'argent, sans doute, est une consola- « tion bien grande, on ne s'ennuie guère là où « on s'enrichit. Mais ces mêmes étrangers « ayant fait fortune, ont voulu retourner en « France, en Angleterre, en Allemagne. Or, « voyez un peu le prestige de notre capitale « tant calomniée! Au bout d'une année ou de « deux, Allemands, Français, Anglais, se sont « sentis atteints de ce que j'appellerai le mal « d'Orient, le mal du revenant à Constantinople. « Interrogez-les maintenant, ils vous répon- « dront qu'ils ne veulent plus, qu'ils ne peu- « vent plus vivre ailleurs. »

« Bien-satisfaites-vraisemblable que Ahmet éfendi, en sa qualité d'homme d'Etat, exagère les avantages de sa nation et pous- se le patriotisme au-delà des bornes. En tout cas, ces transports de nationalité se me déplaisent point. Bérenger a eu raison de faire une chanson là-dessus :

J'aime qu'un Russe soit Russe
Et qu'un Anglais soit Anglais;
Si l'on est Prussien en Prusse,
En France soyons Français.

et souffrons qu'un Turc, surtout un Turc comme Ahmet éfendi, soit enchanté d'être de son pays. »

— On nous écrit de Yanina en date du 1er mars :

« S'il est des gouverneurs qui honorent le gouvernement de S. M. Impériale, on peut nommer sans contredit comme tel le gouverneur actuel de Yanina, Ismaïl pacha.

« Ismaïl pacha, en dirigeant du ne tous les affaires du Sandjak avec la plus rare sagacité et la plus grande équité, avec une douceur vraiment paternelle, a réussi à se faire regarder par la peuple entier de l'Epire, non comme un gouverneur, mais comme le père d'une grande famille. En écoutant deux personnes sur une affaire plaidée en leur respective langue soit grecque, soit albanaise, il les juge avec une impartialité si parfaite et si ingénieuse, que les deux plaideurs partent après le procès, en bénissant son nom et en lui souhaitant un long séjour à Yanina. Le nom du pacha, loin de porter la crainte dans les esprits des habitants, inspire un sentiment de respect mêlé même aux sujets étrangers; on l'aime généralement, on le respecte, on ne le craint point. Témoin tant de sujets grecs qui viennent chaque jour échanger volontairement leur nationalité depuis l'arrivée d'Ismaïl pacha à Yanina. »

— Les dernières nouvelles reçues de Bagdad annoncent que la conscription s'est poursuivie jusqu'à ce jour avec succès, grâce au zèle, à l'activité et à l'influence bien bien connus du colonel d'artillerie, Hafiz-bey, lui de choix fait grand honneur à Namik pacha, général en chef de l'armée d'Arabie.

— On nous écrit de Smyrne en date du 20 mars :

« Depuis quelques jours, Ali-Néhad éfendi, commissaire impérial, a commencé les opérations du cadastre. L'intelligence, le talent et l'esprit de conciliation que ce jeune fonctionnaire apporte dans la mission si délicate que le gouvernement lui a confiée, lui ont permis d'activer un travail qui semblait d'abord inéxécutable. Déjà le quartier de la Pointe voit ombrer de ses maisons nouvellement mises de grandes plaques indiquer, ainsi qu'en Europe, les nouveaux noms des rues en caractères turcs et en caractères francs. Cette heureuse innovation est vue avec plaisir et sera, nous l'espérons, le prélude de nombreuses améliorations dans cette ville, encore sur le papier, mais qui ne peuvent manquer de réussir, si rien ne vient entraver la mission d'Ali éfendi.

« Demain ce fonctionnaire se rendra dans les domaines de M. de Lamartine, afin d'en faciliter la délimitation.

« Dimanche dernier, S. A. Halil pacha a passé la journée chez Ali Néhad éfendi et y a accepté un dîner. »

— Une arrestation importante a été opérée à Galata, dans la nuit du 10 au 11 du présent mois, par l'autorité locale, à la demande de la légation de France. Nos lecteurs se rappellent peut-être que, dans la nuit du 25 décembre dernier, un réfugié suisse, le sieur Giacomo Bagni, protégé américain, qui exerçait la profession de marchand de marrons et débitait habituellement sa marchandise devant le palais de Hollande, fut assassiné à Yéni-Chéhir. Les investigations de la justice qui, d'abord, n'avaient pas donné des indications bien précises, ne tardèrent pas à révéler des charges très fortes contre un sujet français, le sieur Antoine Francis Giacometti, originaire de Corse. Cet individu arrêté dans les premiers jours de janvier par la chancellerie de la légation de France dont le pouvoir l'avait, depuis quelques années, et n'a pas été reconstruite, fut déposé dans la prison de la mission de Russie. Appelé, le 9, à la chancellerie de France pour y subir son interrogatoire, ordre avait été donné de le réintégrer dans ladite prison avec les précautions habituelles; mais doué d'une force et d'une agilité peu commune, cet individu parvint à s'échapper des mains de deux gardes qui avaient mission de l'accompagner, et depuis lors toutes les tentatives faites pour le saisir avaient échoué.

Le 10, à 8 heures du matin, la chancellerie de la légation de France fut prévenue que cet individu avait cherché un asile dans le couvent de St Benoît, à Galata; aussitôt deux agents de la légation furent expédiés, munis des ordres les plus précis. Assistés de plusieurs cavas du Voïvode de Galata, ils pénétrèrent dans l'établissement et se mirent en devoir de saisir le fugitif.

Cette tâche n'était pas sans danger, car on savait que Giacometti était armé et bien déterminé à se défendre. Les premières recherches furent infructueuses, et on put croire un instant que les informations parvenues à la chancellerie n'étaient pas exactes. Giacometti ne se trouvait pas dans la partie de l'établissement où on le cherchait d'abord, et les agents se retirèrent. Mais peu d'instants après on sut de la manière la plus positive qu'il se trouvait dans une autre chambre. La chancellerie fit de nouveau prévenir le Voïvode de Galata, et cinq cavas retournèrent pour s'emparer de l'assassin : il était sur ses gardes, et lorsqu'on se présenta pour l'arrêter, après une légère tentative de résistance, il sauta d'un troisième étage sur une terrasse du premier, de construction si légère, qu'elle céda sous son poids : il en tomba, du reste, aucun mal, bien que la hauteur fût de quatre ou cinq mètres, et il passa ainsi dans la portion de l'établissement occupé par les Sœurs de Charité. Les cavas, où qu'il ne pouvait sortir de l'établissement qui est entouré de murs élevés, continuèrent leurs recherches et le suivirent dans cette partie de l'établissement où ils ne tardèrent pas à s'emparer de lui. On a trouvé dans la chambre abandonnée par lui une longue canne à épée; dans la chambre de l'établissement des Sœurs où il a été arrêté, un pistolet chargé. Quant au poignard dont il était muni, il a bien pu qu'il voulut résister aux personnes envoyées pour l'arrêter, cette arme n'a pu être retrouvée. Giacometti a été déposé à bord du paquebot de station la *Velette*. L'instruction de son affaire se poursuit, dit-on, avec activité.

— Nous avons sous les yeux un projet que l'entreprise du Théâtre-Italien soumet à ses abonnés et qui, nous semble parfaitement juste et raisonnable. Les arrangemens qui y sont proposés sont tout dans l'intérêt des abonnés qui, au lieu d'un opéra, en entendraient deux, et, qui plus est, deux chefs-d'œuvre. Nous publions, du reste, ce projet in extenso :

« D'impérieuses circonstances, bien connues de tous, ont fait retarder la mise en scène des opéras donnés jusqu'à ce jour. L'entreprise prépare actuellement l'opéra *Il Nuovo Mosè*, pour remplir les obligations contractées envers MM. les abonnés. En vertu du programme, la saison doit être close par l'opéra *Il Masadieri*, qui serait joué, au cas où la proposition suivante ne serait pas acceptée :

« La partition des *Masnadieri* demande de longues répétitions et ne pourra être mise en scène qu'à la fin de la saison; par conséquent, elle ne pourrait représenter que deux ou trois fois. L'entreprise propose de faire suivre les opéras ceux autres : *I Due Foscari* et *Il Barbiere di Siviglia*, dont la mise en scène sera faite avec tout le soin possible; la premier de ces opéras sera joué par Mlle Lotti et MM. Prudenza et Crovich, et le second opéra par Mlle Penco et MM. Bozzetti, Corsi, Mitrovich et Alessandrini.

« Pressée par le temps, l'entreprise ne peut attendre que cinq jours; si, ce délai passé, il ne lui a été adressé aucune observation au sujet de cette proposition, elle se croira en droit de passer que ces nouveaux arrangemens ont été accepités par MM. les abonnés. »

— Mercredi prochain, aura lieu au théâtre italien un concert instrumental et vocal donné par M. Lucio Roda, dont plus d'une fois le public a pu apprécier la supériorité, et M. P. Montesari, trombone de l'orchestre, d'un réel talent. Le mérite des deux concertistes et l'attrait du programme ne manqueront pas d'attirer un nombreux public à cette charmante soirée. Voici ce programme :

1ère partie, symphonie à grand orchestre; fantaisie pour trombone, par M. Montanari; duo *ser Gennaro, ser Giovanni*, par MM. Corsi et Crovich; solo de cornet, par M. Roda.

2ème partie, introduction composée par M. B. Pisani et dédiée à M. Roda; cavatine de *don Basilio*, par M. Mitrovich; duo de *Gisella*, par Mlle Lotti et Prudenza; solo de trombone; duo de l'*Elisir d'Amore*, par Mlle Penco et M. Bozzetti; duo de *Poliuto*, par Mlle Penco et M. Prudenza; trio final de *Gisella*.

AVIS.

Il a été retiré de la Douane de Galata en novembre dernier 1850 et consigné à un portefaix pour être portée à Péra chez M. Jacques Alléon, une caisse marquée J. A. No 20, renfermant six tableaux. Cette caisse n'ayant pas été portée à sa destination et ne s'étant plus retrouvée, quiconque l'aurait reçue par mégarde, est prié d'en donner avis à MM. J. Alléon et Cie.

Ces six tableaux représentent :

1. Aurore.
2. Adoration des Mages.
4. St-Jean.
3. Ecole Flamande.

AVIS.

Une quantité de marchandises étant restées depuis quelque temps à la Douane de Galata, faute d'avoir été réclamées de la part de leurs propriétaires, nous avons reçu l'ordre de S. Exc. M. le ministre des finances de les vendre au profit du trésor; cependant dans une réunion de quelques respectables négocians, ayant été décidé que la vente sus-mentionnée serait différée jusqu'à trois mois, afin que les propriétaires, (s'il y en avait) prévenus, puissent réclamer et recevoir leurs marchandises contre des preuves; cette décision étant conforme aux désirs de S. Exc. M. le ministre des finances, et à son pouvoir, en présence de quelques-uns des susdits négocians, nous avons livré certains colis à leurs propriétaires contre consentement et certificat. Pour ce qui regarde le reste des marchandises, nous avons l'ordre de nous remettre de nouveau à la dite Douane; le premier Mars (jeudi prochain) pour délivrer de nouveau les colis qui pourraient être réclamés, et pour le restant, nous attendrons encore un autre trimestre, c'est-à-dire, depuis le premier Mars jusqu'au premier Juin, (S. N.) à l'expiration dudit délai, la direction impériale des douanes vendra aux enchères publiques tout ce qui restera des marchandises non réclamées. A cet effet, le présent avis servira pour ceux qui peuvent être intéressés directement ou indirectement.

Le grand Douanier de la Douane de Constantinople.

Ce 22 Mars 1851.

AVIS.

Un *Bon* de P. 10,000 du G. S. payables à trois jours au porteur, écrit en langue arménienne, et signé par M. Sark Pedelmajian, en date du 23 Djemazi-Evel 1267, et portant déjà un premier à-compte de P. 5,000, vient d'être égaré. La personne qui l'aurait trouvé est prié de le remettre à M. Simon Bebikian, à Zuurhouloubah à Constantinople, qui s'est entendu avec le souscripteur de cette valeur.

(Correspondance particulière.)

SYRA, 19 *mars* — Un changement vient de s'opérer dans la direction des bateaux à vapeur autrichiens de Syra. M. Pio Tereza, depuis quelques ans agent du Lloyd à Syra, passe aux mêmes fonctions à Constantinople.

Pendant tout le temps que M. Pio Tereza a résidé à Syra, il s'est concilié l'estime universelle, tant par son caractère loyal et honorable que par l'affabilité et la noblesse de ses manières; aussi n'y a-t-il personne ici qui ne voie son départ avec peine, quoique sa promotion soit une preuve évidente de la haute confiance dont il jouit à juste titre auprès de ses chefs.

M. Pio Tereza, en quittant Syra, emporte avec lui ses regrets et les vœux de tous ceux qui l'ont connu et qui se plaisent à rendre hommage à ses excellentes qualités.

Il est remplacé à Syra par M. Marichich, qui occupa ce poste pendant trois mois en l'absence du titulaire alors en congé, et qui avait laissé dans le commerce de Syra les plus honorables souvenirs.

Le pacha de Nègri, qui se trouvait depuis quelque temps à Syra, est parti définitivement on cette île avec un bateau à voile, accompagné de six individus mal famés pour aller de rechef exercer son exécrable industrie dans les parages de l'île de S. mos, sur la côte de Nègri. Le Nègri est le même qui, après avoir commis des actes de piraterie sur l'île de Samos et sur la terre ferme, se rendit, en 1846 à Syra, traqué qu'il était alors de tous côtés par les bâtimens de la marine impériale Ottomane. Ayant pris part à un acte de banditerie commis en 1845 par un navire sous pavillon français, il fut arrêté à son arrivée en Grèce, et condamné par devant les tribunaux et condamné à deux ans de prison. Nul doute que la présence d'un pareil forban dans les parages de l'île de S. mos ne provoque de la part de la S. Porte des mesures pour mettre fin à ses exploits et à ses brigandages.

Nous avons reçu ces jours-ci d'Athènes, si ce n'est l'affaire du fameux brigand K. Kourimo qui fait beaucoup de bruit. On dit que ce malfaiteur condamné jadis à la peine capitale, avait été pris par la force armée et allait être enfin exécuté, lorsque le ministre de Bavière, sur les représentations reçues par le pouvoir du roi de Nauplie, a fait commuer sa peine en celle des travaux forcés, ce qui équivaut en Grèce à la mise en liberté. Des investigations ont été ordonnées sur cette affaire par le gouvernement hellénique, et le procureur du roi de Nauplie a été destitué de ses fonctions pour avoir, dit on, accepté une grosse somme d'argent en récompense de la grâce obtenue par son intermédiaire en faveur du brigand Kourourino.

Il n'est plus question à Athènes de l'époque du retour du Roi Othon.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

(Paris, 5 mars.)

L'attention de l'Assemblée a été appelée une seconde fois sur la proposition de M. Creton, tendante à l'abrogation de la loi qui a proscrit les deux branches de la famille Bourbon. On se rappelle que dans les derniers jours de novembre, la discussion sur cette proposition avait été ajournée au 1er mars. L'honorable M. Lestiboudois est venu demander un nouvel ajournement de trois mois, en s'appuyant sur les mêmes considérations qui avaient déterminé le premier. Comme on pouvait s'y attendre, l'honorable M. Creton a combattu l'ajournement avec la chaleur et la fermeté qu'on lui connaît. Après deux épreuves douteuses la question a été tranchée par un scrutin public : 319 voix se sont prononcées pour l'ajournement; 340 voix se sont réunies dans le sens contraire.

On lit dans le *Journal des Débats* du 2 :

« Un grand, un abominable scandale a bouleversé la séance, et terminé la discussion de la proposition de M. Creton par un revirement inattendu, par un véritable coup de théâtre. Jusqu'au dernier moment, la discussion nous laissait pres d'espoir; nous étions préparés, nous étions résignés au rejet de la proposition, et c'est un ajournement qui a été prononcé. Après ce qui s'est passé, après ce que nous avons entendu, nous n'aurons ni le sang-froid ni le courage nécessaire pour discuter, nous allons raconter; la tâche est encore assez pénible.